DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Selon la taille de l'entreprise le titulaire du BTS exerce tout ou une partie de ses activités dans un atelier de maintenance ou un plateforme d'assistance.

- Technicien diagnostic et maintenance
- Réceptionnaire après-vente
- Conseiller technique
- Chef d'équipe atelier
- Conseiller technique »hot line » pour un constructeur ou un équipementier
- Gestionnaire d'atelier

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE MONTPELLIER

ACCÈS ET CONTACT

Venir en Tramway ou en bus:

Tram: Ligne 1: arrêt Place de France

Par l'autoroute A9 : Prendre la sortie 29 Montpellier Est et suivre Mas de Brousse.

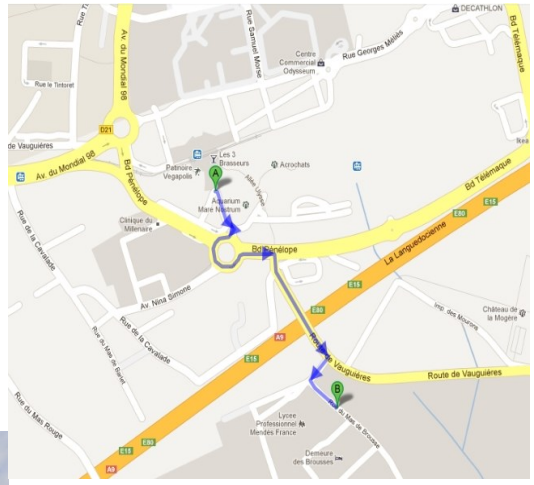

Contact lycée :
VELTER Christine
sec.ufapmf@ac-montpellier.fr
04 67 13 35 19

Contact CFA :
FERRET Celine
celine.ferret@ac-montpellier.fr
07 60 85 69 79
www.cfaen34.fr

Adresse lycée :
380 rue du Mas de Brousse
CS 26037
34085 MONTPELLIER CEDEX 4

BTS MAINTENANCE DES VÉHICULES

Option Voitures Particulières

EN APPRENTISSAGE

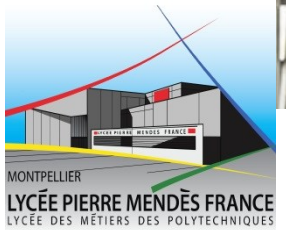

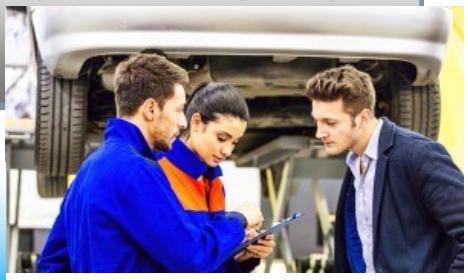

académie Montpellier GRETA-CFA MONTPELLIER - LITTORAL FORMEZ-VOUS À DEMAIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Technicien Supérieur maintenance des véhicules permet d'accéder aux métiers de l'après-vente des voitures particulières .

Il veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente, assure l'accueil et la réception de la clientèle, le diagnostic des dysfonctionnement des véhicules, les interventions de maintenance, l'organisation des activités, l'animation et l'encadrement des équipes.

L'option voitures particulières concerne aussi les utilitaires, combispaces, camionnettes, fourgons, pick-up et tout-terrains, destinés à transporter des marchandises et/ou des personnes

---

CONDITIONS ET PROCEDURE D'ADMISSION EN APPRENTISSAGE

Profil requis pour le BTS MV option véhicules particuliers

⇒ Issus de Diplômes de Niveau 4 {BAC PRO (MV, Carrosserie, …), BAC STI2D, BAC S, … }

Condition d'inscription en apprentissage : être âgé de 16 à 29 ans

Procédure d'inscription :

⇒ Préinscription à faire en parallèle sur le site : www.cfaen34.fr / **espace apprentis / portail de préinscription / nouvelle candidature**

⇒ Faire les démarches nécessaires auprès des entreprises pour rechercher un contrat d'apprentissage

⇒ Invitation à une réunion d'information collective envoyée par mail

⇒ Admissibilité prononcée après examen du dossier de candidature par la commission du lycée

⇒ Finaliser la promesse d'embauche par le projet de contrat d'apprentissage à retirer sur : **www.cfaen34.fr**

⇒ Vous êtes admis définitivement à la signature du contrat d'apprentissage

APPRENTISSAGE

CHAMPS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Au sein de son entreprise, les activités du Technicien supérieur maintenance des véhicules particuliers consistent à:

- Effectuer un diagnostic complexe
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- Organiser la maintenance
- Assurer la relation client

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Compétences techniques dans les différents aspects de la maintenance.
- Compétences en gestion et organisation après-vente.
- des compétences en informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés.
- des compétences en communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plate forme d'assistance technique)
- des compétences commerciales

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités professionnelles du technicien supérieur en après-vente des véhicules est l'intégration constante de trois impératifs :

- Impératif de SANTÉ/SÉCURITÉ/ENVIRONNEMENT : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement.
- Impératif de QUALITÉ : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités.
- Impératif ÉCONOMIQUE : bien que le technicien supérieur ne soit pas décideur dans ce domaine, les impératifs de coût doivent être constamment pris en compte.

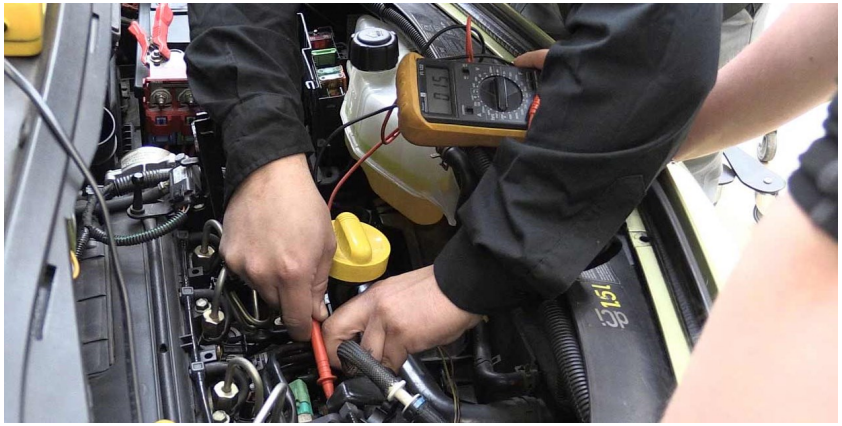

CHAMPS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Formation en 2 ans après le Baccalauréat :

L'apprenti alterne les périodes en entreprise et les périodes en centre de formation:

- 40 semaines en centre de formation sur 2 ans, soit 1400h de cours projets d'applications (= 20sem./an ; 35h/sem.)
- Rythme envisagé de l'alternance : 1 semaine UFA / 1 semaine entreprise
- Effectifs: 12
- Typologies des entreprises : réseau des constructeurs (agents ou concessions) ou équipementiers, entreprises indépendantes, services de maintenance de flotte,...

CONTENU ET HORAIRES DE LA FORMATION

Enseignement Général	***heures par semaine***		
DETAIL	Culture générale et expression (CGE - S6)	4	4
	Langue vivante étrangère (Ang - S7)	2	2
	Mathématiques (S8)	3,5	3,5
	Physique Chimie (S9)	3	3
	TOTAL	**12,5**	**12,5**
Enseignement professionnel	***heures par semaine***		
DETAIL	Pratique professionnelle (S2)	8	8
	Technologie (S2)	3	3
	Organisation Management Service Après vente (OMAV - S3)	2	2
	Analyse et Comportement des Systèmes (ACS - S1)	3,5	3,5
	Economie gestion (S4 - S5)	2	2
	Enseignement professionnel en langue étrangère (co-int)	1	1
	Enseignement professionnel et mathématique (co-int)	1	1
	TOTAL	**20,5**	**20,5**
AP / Découverte Carrosserie et Structure Automobile DCSA (Expertise)		2	2
TOTAL	heures par semaine	**35**	**35**